

Le 2 septembre 2024, à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de Moulleron-le-Captif, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky GODARD, Maire.

**Membres présents :** Monsieur Jacky GODARD, Madame Gisèle SEWERYN, Monsieur Pascal THIBAUT, Madame Mireille PIVETEAU, Monsieur Pascal MARTEAU, Madame Sandrine TARAUD, Monsieur Raymond PAQUIER, Madame Catherine PAVAGEAU, Monsieur Stéphane PERCOT, Monsieur Serge TESSON, Monsieur Thierry ROLANDO, Monsieur Hervé BEAULIEU, Madame Rachel BODIN, Monsieur Philippe FOUCHER, Madame Elisabeth BELLON, Monsieur Olivier BARON, Madame Carole BOUCHET, Madame Marie COUTANCEAU, Madame Emilie MASSEY, Monsieur Vincent SAUNIER,

**Membres excusés :** Madame Renée-Noëlle BOUILLANT (pouvoir à Jacky GODARD), Madame Lucie MARTIN (pouvoir à Catherine PAVAGEAU), Monsieur Pierre BUTON.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de conseillers votants : 22

Secrétaire de séance : Gisèle SEWERYN

---

**N° 2024-D97 – TRACAGE DE TERRAINS DE JEUX SPORTIFS DANS LA COUR D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES CRAYONS DE SOLEIL – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT**

**Rapporteur : Gisèle SEWERYN**

Madame SEWERYN informe le conseil que l'école élémentaire souhaite augmenter les zones de jeux et d'activités sportives dans la cour de l'école. Ce projet s'inscrit dans le projet national des 30 minutes d'activités physiques et sportives journalières qui est intégré dans l'axe 2 du projet d'école concerté avec les parents et les enfants « Promotion de la Santé et du Bien-être au sein de l'École », projet très vaste qui modifiera les deux cours en profondeur, mais sur lequel le marquage des terrains de sport sur la cour 1 a été considéré comme prioritaire.

Les seuls marquages existants concernent un terrain de foot et de ce fait l'espace est envahi par les garçons qui jouent au football et laissent peu de place à d'autres activités physiques et sportives plus prisées par les filles. Les enfants en ont conscience et souhaitent que chacun se sente bien sur la cour. Ils ont donc redéfini les espaces avec l'équipe enseignante de manière à aménager à la fois un terrain pour le football, le basket et les autres jeux de ballon. Ce nouvel aménagement de la cour nécessite de réaliser des marquages pérennes des différents terrains.

Ce projet peut être éligible à la campagne de subventions « Plan 5000 équipements - génération 2024 (2024-2026) » : Axe 2 -cours d'écoles actives et sportives qui a été prolongée jusqu'au 31 août.

Le dossier a été constitué pendant l'été et il vous est proposé de délibérer pour autoriser le dépôt de ce dossier auprès de l'Agence Nationale du Sport. Il est précisé que cette subvention peut être de 5000€ maximum et de 80% du montant demandé.

Le plan de financement prévisionnel envisagé est le suivant :

Dépenses	Montant HT (€)	Recettes	Montant HT (€)
Marquage des terrains de foot, basket + marelle cour 1	2280	Agence Nationale du Sport (80% )	3183
Marquage terrains jeux de ballon cour 2	300		
Achat d'un kit CardioGoal scolaire	769		
Achat d'un lot de 20 ballons de basket T5 et d'un lot de 20 ballons de basket T6	630		
		Auto-financement	796
<b>Total HT (€)</b>	<b>3979</b>	<b>Total HT (€)</b>	<b>3979</b>

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu le dispositif « Plan 5000 équipements- génération 2024 » Axe 2 – Cours d'école actives et sportives*

*CONSIDERANT la nécessité de favoriser les activités physiques dans la cour de l'école maternelle*

*CONSIDERANT que ce projet sera intégré au budget 2025 de la commission scolaire*

*CONSIDERANT l'éligibilité de la réalisation de ces marquages sportifs et de ces équipements à l'axe 2 – Cours d'écoles actives et sportives du Plan 5000 EQUIPEMENTS – GENERATION 2024*

Après avoir délibéré et voté à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'achat de ces équipements.
- **APPROUVE** le plan de financement proposé.
- **SOLLICITE** le bénéfice du programme Plan 5000 EQUIPEMENTS – GENERATION 2024/ Axe 2 cours d'écoles actives et sportives auprès de l'Agence Nationale du Sport.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires au bon aboutissement de ce dossier.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jacky GODARD

La secrétaire

Gisèle SEWERYN

